FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 31 MAI 1860.

LE PÈRE LA RUINE

ROMAN

PAR ALEXANDRE DUMAS.

IV

OU, LES GRANDS DE LA TERRE S'EN MÊLANT, FRANÇOIS GUICHARD SE TERMINE SON PETIT ROMAN COMME S'ÉTAIENT TERMINÉS LES PETITS ROMANS DE SES AÏEUX.

Lorsqu'un braconnier veut manger un civet, qu'il connaisse ou non le célèbre aphorisme de la *Cuisinière bourgeoise*, il se met en quête d'un lièvre.

Lorsque François Guichard avait eu l'idée de devenir propriétaire, avant de ramasser des moellons dans la plaine, de rassembler sa petite charpente dans les flots de la Marne, de tondre les joncs des bords de la rivière, il avait braconné un terrain.

Il jugeait dérisoire d'acheter ce qu'il pouvait se procurer gratis.

La république confisquant les biens des ennemis de la patrie, la logique de François Guichard lui démontra que ce serait se montrer excellent citoyen que de s'associer aux actes de la république.

Le prince de Condé commandait le corps d'émigrés qui opérait sur le Rhin; il avait donné du fil à retordre à François Guichard, avant que celui-ci s'enfermât dans les murs de Mayence. La nation avait placé les biens du proscrit sous séquestre, le pêcheur se dit que la nation ne saurait lui en vouloir s'il agissait comme elle envers un homme qu'il avait, autant qu'elle, le droit de considérer comme un adversaire personnel.

C'était sur les anciennes propriétés domaniales de la maison de Condé que François Guichard avait jeté les fondations de la maison que nous l'avons vu construire.

Il se montra d'ailleurs modeste et plein de modération dans sa prise de possession. Les pages, les réserves, les garennes avaient été assez fatals à sa famille pour qu'il souhaitât à son tour de posséder quelque chose qui y ressemblât; il pouvait s'adjuger une douzaine d'arpents, et la Convention ne s'en fût certes pas offensée. Il se contenta d'enclore quatre à cinq cents mètres, qu'il métamorphosa en un jardin et où poussaient les légumes nécessaires au pauvre ménage et les fleurs dont, le jour de la Saint-Louis, il faisait un bouquet à sa femme.

Le Consulat, l'Empire même respectèrent la conquête démocratique de François Guichard : entre conquérants il faut bien se passer quelque chose.

Mais un des premiers effets de la rentrée des Bourbons fut de reprendre aux usurpateurs les biens qui n'avaient pas été vendus et de les rendre à leurs légitimes propriétaires. Avec Chantilly, avec ses bois, avec ses chasses immenses, héritier des Condés reprit possession de ce qui avait appartenu à ses pères dans la plaine de la Varenne, et bientôt un régisseur vint s'installer dans la ferme principale, et deux gardes, remplaçant le défunt Pierre Maillard, furent placés aux deux extrémités du territoire.

L'un de ces gardes, celui-là même auquel fut destinée la maisonnette qu'avait habitée le garde du pêcheur, était, comme François Guichard, des environs de Rambouillet; c'était le petit-neveu de celui que le père de François Guichard avait tué. Le meurtre, quoiqu'il eût été expié par le supplice du coupable, quoique Simonneau, c'était le nom du garde du prince de Condé, ne le connût que par tradition, avait laissé dans son esprit un ferment de haine que le voisinage du fils du meurtrier devait inévitablement raviver.

C'est ce qui arriva en effet.

Simonneau ne sut pas plus tôt que le pêcheur de la Marne, que le beau père de son prédécesseur, était un Guichard, qu'il le peignit à son régisseur sous les traits les plus sombres, lui traçant un aperçu historique de cette famille de braconniers incorrigibles; il déclara à son chef qu'avec un homme si dangereux sur les terres du prince, il était impossible de répondre de la conservation d'un seul faisan et d'un seul lapin.

Cette déclaration eut pour premier résultat de mettre les deux gardes, les gendarmes et le régisseur lui-même aux trousses du pauvre pêcheur.

On le suivait le jour, on l'épiait la nuit.

Depuis que sa fille et son gendre avaient suivi les deux garçons au tombeau, l'extérieur et le caractère de François Guichard s'étaient également modifiés; ses cheveux étaient devenus blancs comme de la neige, et ses joues sillonnées de rides profondes.

Il avait complètement abandonné Louison et la maisonnette; il semblait décidé à ne rien revoir de ce qui pouvait lui rappeler un passé dont le souvenir était la plus grande de ses douleurs. Il paraissait plus que triste, plus que sombre; il semblait méchant, et la crispation de ses lèvres, le froncement de ses sourcils, donnaient à sa physionomie un caractère sinistre qui faisait frissonner ceux qui le rencontraient.

Avec ces habitudes, avec ces apparences, tout ce qu'on se débitait sur François Guichard devenait vraisemblable, non seulement probable, mais certain.

Cependant, quelque rigoureuse que fût la surveillance dont il était l'objet, il était impossible de le prendre en flagrant délit de braconnage. Le soir, on le voyait, après être resté pendant des heures entières assis dans son bachot, la tête appuyée entre ses mains, s'envelopper dans sa couverture et se coucher sur la planche; le jour, il apercevait qu'on le suivait dans le perdre pas de vue, et cependant, quand revenait de loin, il en avait mille témoignages [illegible].

[illegible]

Malgré ses accointances avec l'esprit malin, François Guichard ne se doutait pas de ce qui se passait.

La pêche avait été affermée, en d'autres temps, il se fût peut-être refusé à payer le droit que l'on exigeait de lui pour parcourir la rivière; mais, sous l'impression de tristesse qui l'avait saisi, il se résigna.

[illegible]

Elle alla ainsi tant que ses forces le lui permirent, tant qu'elle put dompter le mal qui la minait.

Un matin, la petite Huberte, la fille de Pierre Maillard, l'appela. Louison voulut se lever, ses membres se refusèrent à tout mouvement; elle fit un effort, sauta à bas du lit, et tomba évanouie au pied du berceau.

En voyant sa grand'mère étendue sur le carreau, l'enfant cria, la femme du passeur l'entendit, elle accourut, releva la pauvre Louison, et s'en alla chercher François Guichard, qui était sur la rivière.

En voyant la face pâle, décolorée, de celle qu'il avait tant aimée, le pêcheur demeura glacé d'épouvante; il prit la main froide de la pauvre femme, et, avec un rire convulsif:

Et de cinq! s'écria-t-il.

Ensuite, pris d'une inspiration soudaine, il courut à Champigny, demanda le médecin, ce qui était contraire à ses idées et à ses habitudes, mais, en voyant menacée la dernière des créatures qu'il aimait [illegible].

Ce fut un étrange mais sublime spectacle que celui de cet homme aux manières rudes, aux goûts sauvages, transformé en sœur de charité, devenu soigneux et attentif comme une de ces saintes filles. Il écoutait les oracles du docteur avec une avidité anxieuse, il suivait minutieusement ses prescriptions [illegible].

Un jour, vers cinq heures du soir, il veillait assis au chevet de Louison; il tenait la petite Huberte entre ses bras et l'amusait silencieusement, parce qu'il avait peur que s'il l'abandonnait à elle-même ses jeux ne réveillassent sa grand'mère. On frappa rudement au volet de la porte. François Guichard alla ouvrir, en renvoyant l'importun à tous les diables de l'enfer. L'importun était un homme vêtu d'une redingote et d'un pantalon noir que la poussière couvrait de gris. Cet homme lui remit un papier, après lui avoir demandé s'il était bien François Guichard.

Le pêcheur ne savait ni lire ni écrire; il fut tenté de rappeler l'homme pour lui demander ce qu'était écrit là-dessus, mais celui-ci s'était éloigné avec une promptitude singulière. François Guichard jeta le papier sur un buffet, en se promettant de s'en faire lire le contenu par Louison, lorsque elle irait mieux.

Le lendemain, les jours suivants, Louison, loin d'aller mieux, se trouva plus mal, et François Guichard avait bien autre chose à faire qu'à s'occuper de cette paperasse. Il n'y songea plus.

Huit jours après, Louison était à toute extrémité. François Guichard, assis sur un banc de bois à la porte, regardait du côté de Champigny s'il ne verrait pas venir le médecin. Pendant des sorcières [illegible].

(A continuer.)

COGNAC Sellerie & Co—[illegible] à vendre par J. D. GRATIAA & Co.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mercredi soir, 30 mai.

Le marché au coton a encore été calme aujourd'hui. Les ventes [illegible].

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL. LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	[illegible]
Ordinaire	[illegible]
Bon ordinaire	[illegible]
Low Middling	[illegible]
Middling	[illegible]
Good Middling	[illegible]
Middling Fair	[illegible]
Fair	[illegible]

TABAC—[illegible]

SUCRE—[illegible]

MÉLASSE—Rien d'important.

FARINE—[illegible]

MAIS—[illegible]

AVOINE—[illegible]

SON—[illegible]

FOIN—[illegible]

PORC—[illegible]

BACON—[illegible]

GRAISSE—[illegible]

WHISKY—[illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—[illegible]

CHANGE—Demande modérée. [illegible]

FRET—Un navire pour le Havre à [illegible] le coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Texas, Wilson, Indianola et Galveston
Steamship Florida, Nelson, Apalachicola
Navire Jas Guthrie, Pittman, Liverpool
Holyhead, Cole, Liverpool
Far West, Page, New-York
Barque A. C. Adams, Hemmingway, Cadix
Linden, Hirley, New-York
Goelette Nuremburg, Schwiden, Havre
Republic, Hain, Boston

Arrivés hier.

Navire Harvest, Laing, Clyde
Goelette Isaac Toucey, Hansen, de Boston
Pour les bateaux à vapeur, voir la partie anglaise

Au bas du fleuve.

Navire Orphan, Smith, New-York
Guttenberg, Weeks, Havre
Castine, Simpson, Cardiff
Barque Unlon, Davis, Havre

Steamers Transatlantiques.

Départs des États-Unis.

Adriatic, de New-York pour le Havre	2 juin
Edinburg, de New-York pour Liverpool	2 juin
Persia, de New-York pour Liverpool	6 juin
Arabia, de Boston pour Liverpool	13 juin
Vanderbilt, de New-York pour le Havre	16 juin
Africa, de New-York pour Liverpool	20 juin
Asia, de New-York pour Liverpool	23 juin
Illinois, de New-York pour le Havre	30 juin
Adriatic, de New-York pour le Havre	14 juil

AMUSEMENTS.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Jeudi 31 mai 1860.
Dernière représentation de Mme COLSON.
LES AMOURS DU DIABLE.
Opéra en 4 actes, 9 tableaux, de Grisar.

Vendredi 1er juin 1860
Bénéfice de M. PHILIPPE
LA JUIVE.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Mardi, 5 juin 1860

Représentation offerte à Mlle DARCY, des jolies nouvelles avec le concours de plusieurs artistes de l'Opéra. Mlle DARCY comptant dans le succès qu'elle a obtenu espérer que malgré la saison un peu avancée le public ne lui fera pas défaut. Voir les programmes.

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

NOUVEL ARRANGEMENT.

TEMPS CHANGÉ & PRIX RÉDUITS

Arrivée à la GRANDE JONCTION en 21 h. Arrivée à CAIRO en 31 heures.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand canon de fer de la Nelle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle............ à 7, A. M.
Convoi express............ à 8 P. M.

[illegible]

Les personnes qui demeurent en ville et ont des produits [illegible]
T. S. WILLIAMS, Surintendant Général.

Pistolets revolvers à 5 et 6 coups, de Lefaucheux.

LION & ANDREE,

54 et 56, ancienne 43 et 48, encoignure Bienville et Royale,

VIENNENT de recevoir par le navire Express, du Havre: [illegible]

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

[illegible]

ARTICLES DE PÊCHE

Avis aux pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir par le Columbia, de New-York: [illegible]
LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE,

Ornements d'Église et Variétés.

CH. GUÉRINEAU, Agent.

167, encoignure des rues Royale et Orléans, 167.

REÇU par les derniers arrivages de France pour le mois de Marie, un très grand assortiment de bouquets d'autel en étoffe, depuis 50 cents la paire jusqu'à $2 50. [illegible]

TRUFFES noires—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

PETITS POIS—100½ boîtes petits pois [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

ASPERGES—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

VINS rouges—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

ATTENDU par le navire Guttenberg, du Havre [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

ATTENDU par le navire Cléopatra du Marseille [illegible] CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 167 et 169.

SANGSUES! SANGSUES!

MME veuve PROVOST a un grand dépôt contre rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre [illegible]

SANGSUES! SANGSUES!

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, [illegible] au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No 76, rue Bourbon, entre Bienville et Conti. [illegible] BAP. LOUBAT.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN [illegible]

Ne pouvant pas tenir [illegible] THOS KEEFFE, No 26, rue Gravier.

KEY-WEST ET HAVANE.

Partant Jeudi, 14 juin, à 8 A. M.

Ligne de la malle des États-Unis—Nlle Orléans, Floride et de la Havane.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship GALVESTON [illegible] I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

Jour de départ DIMANCHE, 3 juin à 8 h. A. M.

POUR GALVESTON et la BAIE DE MATAGORDA—Ligne de la Malle des É. U.—Nlle-Orléans et Texas [illegible] I. C. HARRIS, Directeur, No 37, rue du Camp.

Jour de départ, MARDI, 5 JUIN, à 8 heures précises du matin.

POUR LA CALIFORNIE via ASPINWALL.

Le steamship MOSES TAYLOR, capitaine BAXTER, partira de son wharf en face du marché St-Marie, [illegible] S. DE VISSER & Co.

Partant MARDI, 5 JUIN à 8 heures A. M.

POUR NEW-YORK, via HAVANE.

Le steamship MOSES TAYLOR, capitaine BAXTER [illegible] S. DE VISSER & Co.

Pour Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI 1er juin, 8 heures A. M.

MALLE DES ÉTATS-UNIS ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET BRAZOS SANTIAGO. [illegible] I. C. HARRIS, Administrateur, 37, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau à vapeur DIANA, capitaine E. P. Sturgeon, [illegible] BELL, BUCHANAN & CO, No 51, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier PEYTONA, [illegible] BELL, BUCHANAN & Co, agents, No 51, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau à vapeur BALTIC, [illegible] BELL, BUCHANAN & Co, agents, No 51, rue Poydras.

POUR BORDEAUX.

Pour passagers de premières ou secondes chambres.

Le navire ROGER A. HEIRN [illegible] CREEVY & FARWELL.

POUR LIVERPOOL—Le navire CHARLES COOPER [illegible] BAXTER LOVELL & CO.

PATTON, SMITH & PUTNAM,

DES MAGASINS À GRAVIER, AGENTS DE

Tabac Manufacturé.

ONT maintenant en main et reçoivent directement des fabricants le plus beau et le plus grand assortiment de [illegible]

LAIT ANTÉPHÉLIQUE

[illegible]

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants [illegible]

Maison J. Angé,

RUE DE CHARTRES, 63,

Encoignure Bienville.

Mme AUGÉ ont l'honneur d'informer leurs nombreuses clientes que Madame est de retour d'Europe, et elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux [illegible]

MADAME OLYMPE a l'honneur d'informer les dames qui l'honorent de leur patronage, qu'elle reçoit en ce moment, d'Europe [illegible]

Ancienne Maison

CLÉMENCE GUÉRIN,

RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLÉMENCE GUÉRIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTÉS [illegible]

Mlles Caroline & Léontine

Premières demoiselles de modes chez Mme F. Alhout.

84.............Rue Royale.............84

Ont l'honneur d'informer les dames [illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

39, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires [illegible]

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres,

GRAND ASSORTIMENT DE [illegible]

Graines fraîches de Jardinage.

Pour le Printemps et l'Été.

[illegible] J. MENARD.

Plantes et arbustes.

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

[illegible] F. F. HENRIQUEZ, J. WRIGHT & Co, F. P. DUCONGE.

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St Philippe 27, entre Chartres et Levée

TENU PAR

FORGET PHILIPPE,

[illegible]

HOPITAL LUZEMBERG,

Aujourd'hui Hager.

[illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque,

Nouvelle-Orléans.

[illegible]

AVIS

AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES.

L'HOPITAL DE VILLE, DU Dr. O. ANFOUX, [illegible] *Rue des Champs-Élysées, entre Saldelle et Joséphine*, est maintenant ouvert.

OCEAN HOUSE,

A PROCTORVILLE, Lac Borgne,

Extrémité du railway du Golfe du Mexique

Le public est informé que cette agréable retraite est maintenant ouverte aux visiteurs. [illegible] JOHN B. ZOLEZZI.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co.

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général à venir visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été [illegible] A. SAULET, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES [illegible] A. J. POWELL.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

Tamarins Frais.

[illegible] E. E. MOUGIN.

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.

[illegible]

BOURGOGNE—[illegible] A. CARRIERE & Co, 37, Vieille-Levée.

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33,

REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes [illegible] J. J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

GRUYERE—[illegible] HENRY VALETON & CO, 27, 29 et 31, rue Bienville.

MÉDICAMENTS SPÉCIAUX

Pharmacie française.

UN plus de tous les médicaments patentés français [illegible] Encoignure Orléans et Bourbon.

NOTICES SPÉCIALES.

AMER ALLEMAND DU DR HOOFLAND.

LIQUEUR BALSAMIQUE DU DR HOOFLAND.

Les remèdes par excellence du siècle ne sont devenus célèbres qu'après des années d'essai. Tout le monde en est satisfait et le public a déclaré qu'ils étaient dignes de sa confiance.

LA MALADIE DE FOIE, LA DYSPEPSIE, LA JAUNISSE, LA FAIBLESSE DES NERFS, [illegible]

consomption

DITE

IRREMÉDIABLE.

[illegible] WRIGHT & Co, SCOVIL & MEAD, SYME & Co.

MOTHERS

Liqueur des Enfants,

du Dr. EATON.

[illegible] CHURCH & DUPONT, No 409, Broadway, New York.

BLOOD FOOD

Analyse.

Cinq préparations

[illegible] CHURCH & DUPONT, J. WRIGHT & Co.

LE REMEDE DE Sanford

Pour la maladie de foie

N'AFFAIBLIT JAMAIS.

[illegible]

Mettez de l'eau dans l'Invigorator et avalez la.

Prix: une piastre la bou eille.

Les pilules de Sanford

(Cathartic Pills)

POUR LES FAMILLES.

[illegible]

LA SEULE DÉCOUVERTE

DIGNE DE CONFIANCE.

LA CALVITIE

ET LES

CHEVEUX GRIS.

Depuis la grande découverte du Prof. Wood, [illegible]

Bath, Maine, 21 avril 1859.

[illegible] Rev. S. ALLEN BROCK. [illegible] O. J. WOOD & CO, propriétaires, 444, Broadway, New-York. [illegible] JNO WRIGHT & CO, SCOVIL & MEAD, SYME & CO, J. B. REED & CO.

VERMOUTH et Absinthe! [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane [illegible] GOMA & MANICH.

VENTES JUDICIAIRES.

Geo. W. Cope, vs. Francis Frostell.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 5,351—[illegible] E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Chas Levy vs. C. A. St. Amant, Emeline David, autorisée par son époux, Alphonse David.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 13,778—[illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

O. Frederick Jr. vs. M. de Jong.

SIXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 4269—[illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

James Borton vs T. Collis & Alexander Gallney.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 5,452 [illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

W. C. Lipscomb vs Z. A. Rosenthal.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 13,746—[illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Dame M. Cenas, exécutrice, vs William Beete.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lesieur vs [illegible]

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Louis Kaiser vs Ross F. [illegible]

[illegible] R. HAMILTON, constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Marie [illegible] No 16,267.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de François Bourgeois, No 16,146.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Jean Bloss, No 16,[illegible].

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Compagnie d'Assurance DE L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième État annuel

[illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem. ARTHUR SAUCIER, Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

[illegible] A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Directeurs:

John Alfonde, de la maison Martin, Gobb & Co
A. B. Charpentier, de la maison Lobit & Charpentier
E. J. Zouts, de la maison Rheyer & Co
R. W. Ogden, de la maison Cuscaden, Bro & Co
Carl Kohn, de la maison Kohn & Co
L. F. Génerès, de la maison Abat, Génerès & Co
V. Maignan, de la maison V. & E. Maignan
Jos. Deynoodt
A. Chiapella

Nlle-Orléans, 12 mai 1860.

CHANGE

à vue ou à terme sur

Paris, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nantes, Rouen, Havre, Nancy, Lyon, Mulhouse, Amiens, Strasbourg, Metz, Nîmes, Reims, St-Étienne, St-Quentin, Valenciennes, Tarbes, Pau, Bayonne, La Rochelle, Angoulême, Agen, Périgueux, Rennes, Brest, Orléans.

A vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

CHAMPAGNE EUG. CLICQUOT—100 paniers Champagne, Eugène Clicquot [illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

HUILE D'OLIVE, J. FLAGNIOL—[illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

Distillerie et fabrique de chocolat. 35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, [illegible] L. CAUBESSON.

VINS de Malaga—[illegible] F. SANCHO, 229 Vieille Levée.

VENTES À L'ENCAN.

Succession du général Jean-Baptiste Plauché—No 16,326—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Propriétés de valeur améliorées dans les Second et Troisième Districts—Esclaves.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau No 74 rue de Chartres.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Meubles, Vêtements et Divers.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

JEUDI 31 mai [illegible]

Succession de Margaret Lee.

Meubles. Meubles.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

[illegible]

Excellents domestiques créoles à l'encan. Vente positive et sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

SAMEDI 2 juin 1860 [illegible]

Vente de clôture de la saison

Cent cinquante-cinq esclaves de choix à l'encan.

Pour compte de l'État de la Louisiane, et d'autres intérêts particuliers. Artisans, hommes de peine, esclaves de champ, domestiques. Vente sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

[illegible]

Paulin Durel,

Stationer, Imprimeur et Relieur,

No 37, rue de Chartres,

INFORME respectueusement ses nombreux clients [illegible]

CHECKS GRAVÉS

[illegible] PAULIN DUREL, No 37, rue de Chartres.

ATTENDU incessamment par le navire Cleopatra de Marseille: [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par Fanny Eaton, de Bordeaux: [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 44, Vieille-Levée.

FRUITS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 39 Vieille Levée.

CHAMPAGNE—75 paniers champagne J. J. Dupuy, [illegible] B. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille-Levée.

VIN rouge et vin blanc—[illegible] B. PLASSAN, Nos 38 et 40, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane—[illegible] Nos 38 et 40, Vieille-Levée.

SAVON de Castille—[illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

FRUITS AU JUS—[illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

ANISETTE extra superfine—[illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

EN débarquement du navire Planter de New-York [illegible] J. N. CURIENJ, 80 Toulouse.

GRANDS VINS de 1er cru—[illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

Aux amateurs de pêche.

ROUSSET & GENIN annoncent à leurs amis et au public [illegible] ROUSSET & GENIN, 41 Canal, rue Chartres.

VENTES À L'ENCAN.

Propriété No. 201, rue de l'Hôpital, près la rue Derbigny.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 2 juin 1860 [illegible]

Grand terrain de prix, avec bâtisses en bois, dans la rue Bienville, près Villeré.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

SAMEDI, 2 juin 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, UN GRAND TERRAIN [illegible]

Deux beaux terrains à Biloxi.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

[illegible]

Deux maisons confortables, Nos 15 et 41, rue Annette.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

[illegible]

Succession de J. P. Adolphe Lacaudais.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

LUNDI, 2 juillet 1860 [illegible]

Succession de J. P. Moreira.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

[illegible]

Succession de A. P. P. Hurlobin.

Résidence rue de l'Histoire — Deux en briques rue Girod — Quatre grands morceaux de terre sur le chemin de Gentilly.—Esclaves.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

[illegible]

Esclaves

Premier District

Troisième District.

Chemin de Gentilly

[illegible]

Succession de Daniel McIntyre.

Vente de propriétés de prix, situées dans le Premier et le Second district.

[Pour un partage et sans aucune réserve.]

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

Succession de feue Joséphine Pender.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

[illegible]

Succession de Jean Baptiste Laiche, décédé. Troisième Cour de District judiciaire de la Louisiane; Paroisse de Jefferson. Vente de terrains améliorés dans la rue des Magasins, dans la ville de Jefferson.

PAR JOSEPH FLEURY & Co.,

JOSEPH FLEURY, encanteur.

[illegible]

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 331.

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire [illegible]

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME ma clientèle et le public en général [illegible] G. DUPUY.

Un magnifique assortiment de cadres, de portraits riches et autres de toutes grandeurs,

Pour photographie, ambrotypes, &c.

[illegible]

VÉRITABLES CIGARES de la Havane—[illegible]

VENTES À L'ENCAN.

Terrain dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

PAR J. B. WALTON, encanteur,

Bureau No 40, rue du Camp.

JEUDI, 31 MAI, 1860, à midi, À LA BOURSE ST-LOUIS, il sera vendu UN TERRAIN AVEC LES BÂTISSES ET AMÉLIORATIONS [illegible]

VENTE À L'ENCAN

D'un terrain amélioré, situé dans le Second District.

Pour le compte de la succession de Jas N. Brown, décédé.

Par J. B. WALTON, Encanteur

Bureau No 40, rue du Camp

JEUDI, 31 mai 1860 [illegible]

Vente positive et sans réserve d'une jolie maison cottage, située dans le Troisième District, dans la rue Laharpe, entre les rues Broad et Dorgenois, à trois îlets de la station des omnibus de la rue du Bayou.

PAR J. B. WALTON,

Bureau, No 40, rue du Camp

JEUDI, 31 mai 1860 [illegible]

Boîtes vaches laitières,

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur

Passage de la Bourse, No 20,

[illegible]

Propriété de valeur sur la Levée, Quatrième District.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

Bureau No 20, Passage de la Bourse

SAMEDI 2 juin 1860 [illegible]

Agréable résidence d'été à Mandeville

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Bourse.

CONFORMÉMENT [illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] H. PEYCHAUD, Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire. ARTHUR SAUCIER.

[illegible] H. PEYCHAUD, Président, S. PLASSAN, Vice-Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire.

LISEZ CECI.

MADAME VIRGINIA, la grande prophétesse [illegible]

Nouveau Magasin de Groceries

CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il ouvre aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 299, rue Royale [illegible]

Dr. W. E. JERVEY,

Chirurgien Dentiste.

Au dessus de la Banque des Marchands

RUE DU CAMP.

Paris, 1er novembre 1859

"*Je certifie que le Dr W. E. Jervey a passé les deux dernières années avec moi* [illegible]" C. STARR BREWSTER M. D.

LE Dr. L. DUPERRON, dentiste, 78, rue Royale [illegible]

LE Dr J. T. BEAUCHARD, de retour en cette ville [illegible]

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX.

Grand choix nouveau

DE

PAPIERS PEINTS,

Bordures,
Ciels de lits,
Devant de cheminées,
Décors, &c. &c.

A vendre par HENRY HABERT, 180, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis

Entreprend la pose du papier.

NEW-YORK.

HOTEL DE L'AMÉRIQUE DU SUD,

537, *Houston Street, près Broadway*, 537.

(AUTREFOIS 43 WALKER STREET).

M. LAURENT SENS, des bustes Pyrénées [illegible]

VENTES À L'ENCAN.

GRANDE VENTE À TERME

SANS RÉSERVE

Pour compte des Assurances.

500 lots marchandises françaises riches et de grande valeur.

Stock de M. H. Frédérieux, légèrement avarié par l'eau dans le dernier incendie de la rue de Chartres.

PAR E. ROGER & CO.,

ET

PLACIDE J. SPEAR,

Jeudi, 31 mai 1860, à 10 heures du matin,

[illegible]

VENTE À CRÉDIT

50 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

—AUSSI—

100 Lots d'Habillements de printemps

—AUSSI—

10 Douzaines Chemises blanches.

PAR BLACHE & LEAUMONT

VENDREDI, 1er juin [illegible]

Dernière vente.

STOCK DE MM. G. COPPENS & Co

Légèrement avarié.

Romans, Livraisons, Ouvrages de littérature des meilleurs auteurs, Articles de bureau, Cartes à jouer, Parfumerie française, articles de fantaisie

PAR BLACHE & LEAUMONT

SAMEDI, 2 juin, à 10 heures du matin, [illegible]

Vente par catalogue, de vitres françaises, pour clore des consignations.

PAR R. E. STEES

JEUDI 31 mai [illegible]

Avis aux entrepreneurs. Clous de diverses dimensions. Clous forgés crampons. Sans réserve

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

[illegible]

Sel! Sel!

PAR D. E. MORPHY, encanteur

VENDREDI [illegible]

Tabac Tabac Tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur

VENDREDI [illegible]

Goëlette construite en clipper

PAR D. E. MORPHY, encanteur

MERCREDI [illegible]

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

[illegible] J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

[illegible]

Un des meilleurs emplacements de la ville pour la vente de marchandises sèches.

Les magasins Carrollton à louer.

[illegible] SAMUEL J. PETERS, No 117, rue Gravier.

MANUAL ESPAÑOL.

MANUAL DE LA MASONERIA,

O Sea el Tejador de los Ritos Antiguo Escoces, Frances y de Adopcion.

Por el V. H. ANDRES CASSARD.

New-York.

[illegible] SALV. M. LOPEZ.

Vanille! Vanille!

DEUX caisses de vanille [illegible] BERNARD TURPIN.

Librairie Française.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres, ancien 119.

REÇU par les derniers arrivages [illegible]

Format in-12 broché.

[illegible]

Ouvrages Homœopathiques.

MOUSSE MOUSSE

BELLE ET COMMUNE

MATELAS DE MOUSSE en tous genres
do DE CRINS
do DE LAINE
do DE PAILLE
PLUMES DE CHOIX.

Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc. CAMPBELL & Co, 175, rue du Canal.

PRODUITS D'ESPAGNE—En débarquement du navire Habana, arrivé de Barcelone—[illegible] PABLO GELPI & Co.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés [illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

PORTER de Barclay, Perkins & Co, [illegible] B. TURPIN, 28 Vieille Levée.